



Communiqué

LES SALAIRES AUGMENTENT ...MENTEURS !

Le vendredi 18 février 2022, les syndicats représentatifs CGT, FO, UNSA et CFE-CGC ont été reçu en réunion de négociation NAO sur les salaires. Une négociation qui a été organisée par la Direction RATP sur fond de mobilisation importante des salariés pour dire **NON aux propositions salariales de l'entreprise.**

Augmentation de 0,4% : RAS le bol général !

A grands renforts de communication médiatique, la Direction de la RATP se vante d'accorder une augmentation salariale globale de +2,7% aux salariés.

Une affirmation qui ne correspond pas du tout à une augmentation au bénéfice de tout le monde.

Le chiffre de +2,7% révèle tout simplement des disparités persistantes de pouvoir d'achat entre des secteurs de métiers, des catégories de personnel.

**La réalité affichée comme mesure transverse n'est autre que 0,4%.
Un chiffre bien loin du taux d'inflation de +2,9% en 2021, et +3,5% en 2022,
annoncé par l'INSEE sur l'indice des prix à la consommation.**

Après l'échec des négociations NAO RATP : UNSA-RATP réagit !

Les promesses de campagne électorales viennent se télescoper à la réalité avec force et vigueur. Tous les responsables des organismes clients ou tutelle de la RATP sont candidats à la présidentielle de 2022 et ils ont comme priorité affichée le pouvoir d'achat des Français avec une forte augmentation des salaires.

**La réalité est que c'est bidon
ils n'arrivent même pas à défendre une augmentation de salaires
pour les salariés RATP en Île-de-France.**

La riposte UNSA-RATP devant le dédain de la RATP sera de la même intensité

- 1- mobilisation syndicale unitaire dès la rentrée au mois de mars 2022
- 2- accompagnement syndical de tous les salariés qui ne retrouvent pas sur leur fiche de paie le bénéfice d'une augmentation salariale de +2,7%, comme l'affirme la Direction

Les revendications salariales de l'UNSA-RATP sont :

- +3% d'augmentation immédiate de la valeur du point
- +12% global sur 4 ans (soit 3% d'augmentation de la valeur du point sur 4 ans)